

GME

ACCU SATO™
EMERGENCY BEACONS

Balise 406 MHZ EPIRB avec GNSS et AIS

MT606G

Manuelle
Catégorie 2



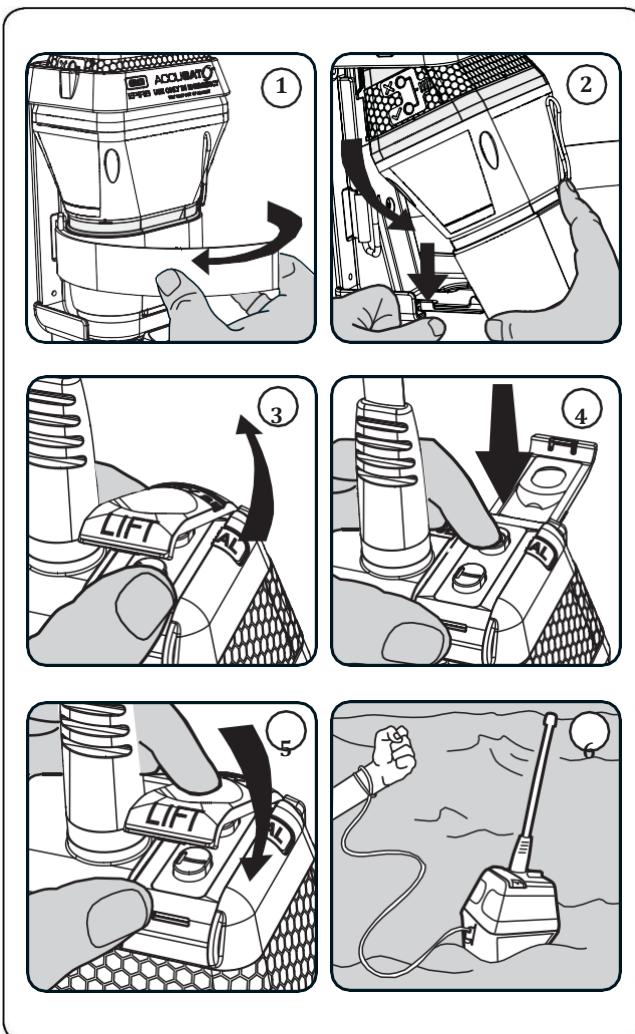
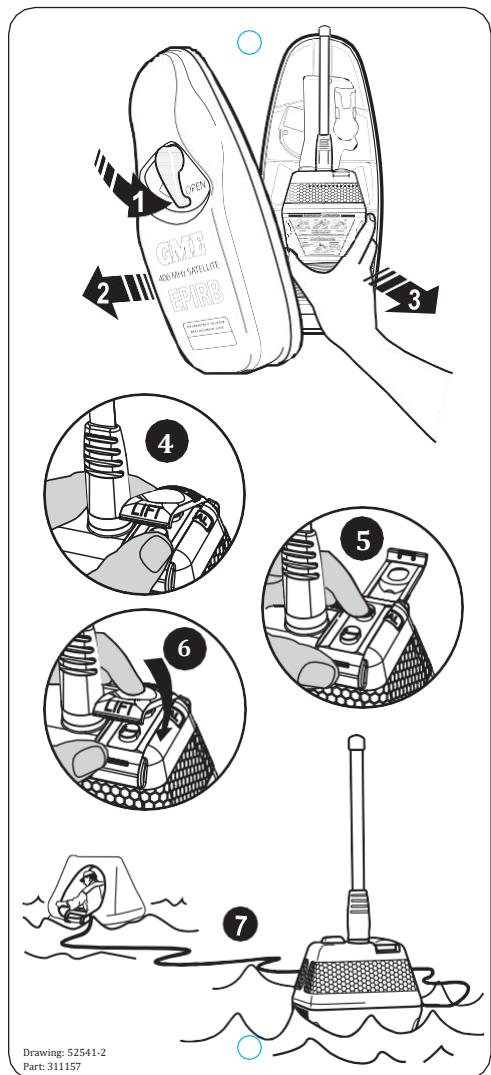
MT606FG

Automatique
Catégorie 1

**Coffret
hydrostatique**



Manuel



Activation manuelle de la balise MT606FG	2
Activation de la balise MT606G.....	3
<i>Coordonnées du propriétaire</i>	5
Caractéristiques	5
Description générale	6
Enregistrement et transfert de propriété.....	7
<i>Conseils lors de l'achat ou du transfert de balise.....</i>	7
<i>Transfert de propriété</i>	7
<i>Utilisateurs en France</i>	7
Prévention des activations accidentnelles.....	8
Installation.....	9
Libération et rangement	11
Indicateurs d'activation de la balise	12
En cas d'urgence	12
<i>Utilisation de la balise en dernier recours.....</i>	12
Activation manuelle	13
Activation par contact avec l'eau	13
Déploiement manuel.....	14
Désactivation de la balise.....	15
En cas d'activation accidentelle	15
Batteries et entretien	16
Scellé de sécurité	17
Test de la balise	17
Tableau des tests automatiques généraux.....	18
Tableau de test d'acquisition satellite GPS.....	20
Transport sans accompagnement.....	21
Mise au rebut.....	21
À propos du système COSPAS-SARSAT.....	22
Caractéristiques techniques.....	23
Coordonnées des autorités nationales d'enregistrement.....	25

IMPORTANT:

Pour garantir le bon fonctionnement de la balise EPIRB, effectuez un test à intervalles réguliers et avant un voyage prolongé, comme décrit à la page 17 de ce manuel.

Propriétaire:

Nom:

Adresse:

Tel:

Balise UIN/15-HEX ID:

Félicitations pour l'achat de votre nouvelle balise Accusat™ EPIRB.

Les modèles Accusat™ MT606G et MT606FG sont les balises satellites numériques 406 MHz les plus avancées, équipées de la technologie AIS, disponibles à ce jour.

GME a développé et fait approuver à l'échelle internationale une nouvelle gamme de balises 406 MHz haute performance, à un prix abordable.

NOTE DE PRUDENCE : La balise satellite EPIRB représente l'une des avancées les plus importantes en matière de technologie de recherche et de sauvetage depuis de nombreuses années. Cependant, elle ne remplace pas une radio marine. Les navigateurs ne doivent pas se reposer exclusivement sur un seul système. Les marins prudents et responsables planifient soigneusement leur navigation, s'assurent que leurs contacts à terre connaissent leur plan de route, emportent une radio marine ainsi que l'équipement de sécurité approprié, et adaptent leur conduite en mer aux conditions rencontrées.

Caractéristiques

- Conception compacte, légère et facile à installer.
- Récepteur GNSS multi constellation intégré avec antenne céramique à ultra-haute sensibilité, offrant une précision supérieure à 100 mètres.
- Utilise les signaux GPS L1 C/A et Galileo E1 B/C.
- Balise de repérage VHF sur 121,5 MHz pour guider les secours jusqu'à votre position exacte.
- Diffusion de détresse AIS (Système d'Identification Automatique) avec données de localisation haute résolution.
- Technologie numérique sans temps de préchauffage.
- Activation automatique en immersion dans l'eau lorsqu'elle est libérée de son support ou boîtier, ou activation manuelle si nécessaire.
- Stroboscope à lumière blanche et infrarouge à très haute performance à semi-conducteurs.
- Fonction de test rapide et simple avec indication audio/visuelle.
- Homologuée Cospas-Sarsat Classe 2 (C/S T.001), fonctionnement mondial.
- Conforme ou dépasse les exigences des normes : IEC 61097-2 Éd.4, AS/NZS 4280.1, C/S T.001 et T.007.
- Antenne se déploie automatiquement lorsque l'appareil est retiré du support.
- Autonomie de batterie de 10 ans. Garantie de 6 ans.
- Le modèle **MT606G** est fourni avec un support de fixation à dégagement rapide.
- Le modèle **MT606FG** comprend un boîtier à déclenchement automatique.

Description Générale

Les balises de détresse Accusat™ MT606G et MT606FG (EPIRB – *Emergency Position Indicating Radio Beacon*) sont conçues pour être utilisées lorsque la sécurité de votre embarcation et de votre équipage est menacée et que vous n'avez plus aucun autre moyen de communication. La balise EPIRB peut sauver votre vie et celle des autres personnes à bord en guidant les secours aériens ou maritimes jusqu'à votre position précise. Votre EPIRB est équipée d'un récepteur GNSS (Global Navigation Satellite System) intégré, prenant en charge GPS et Galileo, ce qui lui permet d'acquérir automatiquement ses coordonnées de localisation.

Remarque : Assurez-vous que l'antenne GNSS dispose d'un **champ de vision dégagé vers le ciel**, sans obstruction.

Le modèle **MT606G** est une balise EPIRB entièrement fonctionnelle.

Le modèle **MT606FG** se compose d'un **MT606G intégré dans un boîtier avec mécanisme de libération automatique**, qui **s'ouvre et libère la balise** en cas d'immersion entre 1 et 4 mètres de profondeur (renversement ou naufrage du navire).

Votre balise EPIRB **GME** contient **trois émetteurs radio distincts** :

Émetteur 406 MHz :

Il émet un **signal de détresse reconnu internationalement**, incluant vos coordonnées, sur la fréquence **406 MHz**, surveillée à l'échelle mondiale par le **système satellite Cospas-Sarsat**. Chaque balise possède un **code d'identification unique**, qui peut être relié à une **base de données de balises 406 MHz enregistrées**, permettant **d'identifier immédiatement le propriétaire et le navire** en cas d'urgence.

Émetteur AIS (Système d'Identification Automatique) :

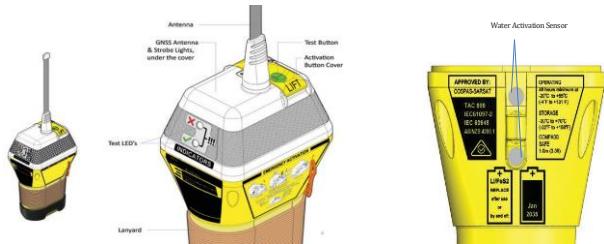
Il diffuse des **messages d'urgence numériques** sur deux canaux VHF (AIS1 et AIS2). Ces messages, contenant la position de la balise, peuvent être **reçus et décodés** par les navires à proximité équipés d'un récepteur AIS.

Dans certaines situations, l'aide la plus rapide peut venir d'autres navigateurs à proximité.

Balise de repérage VHF sur 121,5 MHz :

Elle aide les **équipes de secours à localiser précisément** la balise une fois arrivées dans la zone.

Chaque appareil est également doté de **stroboscopes haute performance à lumière blanche et infrarouge**, à semi-conducteurs, pour une **identification visuelle facilitée**, même dans des conditions de faible visibilité.



AVERTISSEMENT : À N'UTILISER QU'EN CAS DE DANGER GRAVE ET IMMINENT
UNE UTILISATION ABUSIVE PEUT ENTRAINER DE LOURDES SANCTIONS

Enregistrement et transfert de propriété

Conseils lors de l'achat ou du transfert de balise :

L'enregistrement des balises satellites **406 MHz** auprès de l'autorité nationale compétente est **obligatoire**, en raison de la portée mondiale du **système d'alerte Cospas-Sarsat**.

Les informations fournies lors de l'enregistrement sont utilisées **exclusivement à des fins de recherche et de sauvetage**.

En cas d'activation de votre EPIRB en situation d'urgence, celle-ci transmettra un **code d'identification unique**, qui permettra aux autorités **d'accéder immédiatement à vos coordonnées** dès réception du signal.

En cas d'activation accidentelle, ces mêmes autorités pourront vous **contacter rapidement** avant de considérer l'alerte comme une fausse alerte.

Alternativement, vous pouvez remplir le **formulaire d'enregistrement du propriétaire** disponible en ligne après l'achat, puis l'envoyer par **courrier, fax ou e-mail** à l'autorité nationale compétente.

REMARQUE :

Vous devez **obligatoirement enregistrer votre EPIRB**.

GME ne peut pas effectuer l'enregistrement à votre place.

Transfert de propriété

En cas de **vente ou de cession** de la balise à un nouveau propriétaire, il est de la **responsabilité du propriétaire actuel** d'informer l'autorité nationale compétente du **nom et de l'adresse du nouveau propriétaire**, par **e-mail, fax, courrier ou téléphone**. Le nouveau propriétaire **doit alors enregistrer la balise à son propre nom**. Cette obligation s'applique à **chaque changement de propriétaire ultérieur**.

Le **non-enregistrement** de votre balise peut entraîner une **amende**, des **retards inutiles** lors d'un sauvetage, voire **mettre des vies en danger**.

Utilisateurs en France:

Votre balise EPIRB doit être codée MMSI

Demande de numéro MMSI à effectuer auprès de :

ANFR

78 Av. du Général de Gaulle, 94704 Maisons-Alfort

01 45 18 72 72

<https://www.anfr.fr>

Une fois codée MMSI vous devez déclarer votre balise sur le portail de l'ANFR <https://www.anfr.fr>

Le signal émis par une balise EPIRB est interprété par les autorités comme un **appel de détresse**, et fait l'objet d'une **intervention immédiate et appropriée**.

Il est donc de la **responsabilité de chaque propriétaire d'EPIRB de s'assurer qu'elle ne soit pas activée par erreur ou dans des situations qui ne justifient pas son utilisation**.

La plupart des transmissions accidentelles sont dues à **un stockage inapproprié ou à l'absence de désactivation complète d'une ancienne balise avant sa mise au rebut**.

La nécessité de manipuler une balise EPIRB avec sérieux et responsabilité **ne peut être suffisamment soulignée**.

Une fois activée, la **MT606G n'émet pas immédiatement** : un délai d'environ **50 secondes** s'écoule avant la transmission du signal, ce qui permet une **période de sécurité avec signal sonore et visuel d'avertissement**.

Si vous entendez des **bips** ou voyez les **voyants clignoter** alors que la balise est transportée ou rangée, **vous pouvez encore la désactiver** pendant ce délai, sans qu'un signal de détresse ne soit transmis.

En cas de doute, **contactez immédiatement les autorités locales** pour signaler l'incident.

Pour minimiser le risque d'activation accidentelle, les propriétaires d'EPIRB sont invités à suivre les recommandations suivantes :

- **Rangez toujours l'EPIRB dans son support ou dans le boîtier à déclenchement automatique avec le couvercle de l'interrupteur fermé.** Ce couvercle est spécialement conçu pour empêcher une activation involontaire.
- **Le collier jaune du support MT606G et le mécanisme interne du boîtier à déclenchement automatique MT606FG comportent des dispositifs de sécurité spécifiques qui empêchent l'activation automatique par l'eau tant que la balise reste en place dans son support ou son boîtier.**
- **Si vous transportez l'EPIRB en dehors de son support ou de son boîtier, veillez à ce qu'elle reste parfaitement sèche en tout temps, y compris en évitant tout contact avec des vêtements mouillés, etc.**
- **Évitez de stocker l'EPIRB dans un endroit où elle pourrait rester en contact avec de l'eau ou de l'humidité.**
- **Effectuez régulièrement les procédures d'autotest comme indiqué dans le manuel.**
- **Ne laissez pas les enfants manipuler ou jouer avec l'EPIRB.**
- **Informez les autres personnes à bord de votre embarcation sur les conséquences d'une activation de la balise, afin d'éviter toute mauvaise manipulation.**

La balise EPIRB peut être **montée verticalement ou horizontalement** contre un panneau ou une cloison.

Lors du choix de l'emplacement, prenez en compte les points suivants :

- **Choisissez un emplacement facilement accessible en cas d'urgence.**
- **Assurez-vous que l'EPIRB est protégée des éléments extérieurs.** Évitez les zones exposées aux éclaboussures d'eau.
- **Veillez à ne pas installer la balise à proximité ou dans des zones exposées à l'huile, au carburant, aux vapeurs de carburant, aux gaz d'échappement, à l'écran solaire ou aux insecticides.** L'exposition à ces substances chimiques peut altérer ou endommager le boîtier en plastique, réduisant ainsi la durée de vie utile de l'appareil ou le rendant inutilisable.
- **Évitez de monter la balise dans un endroit soumis à une exposition directe prolongée au soleil.** Une chaleur excessive peut faire dépasser la température de stockage maximale de +70 °C. Un stockage prolongé dans ces conditions peut entraîner une réduction de la durée de vie des batteries, une baisse de performance, ou une dégradation du plastique sous l'effet des UV.
- **Installez la balise à un endroit à l'abri des chocs ou dommages physiques.**
- **Inspectez régulièrement la balise et son support pour vérifier l'absence de dommages ou de dégradation.** Le couvercle supérieur doit être clair, transparent, et exempt de fissures ou d'opacification. Une balise présentant des signes de détérioration peut ne pas fonctionner correctement en situation d'urgence.

Installation MT606G :

1. Retirez l'EPIRB de son support.
2. Maintenez le support de fixation en place et marquez l'emplacement des trous de fixation.
3. Fixez le support sur le panneau ou la cloison à l'aide des vis en acier inoxydable fournies.
4. Replacez l'EPIRB dans son support. (Voir la section « Libération et rangement » à la page 11 ci-dessous).

Remarque :

Les emplacements des trous de fixation du support sont identiques à ceux utilisés sur les modèles précédents de balises des séries MT400 et MT600. Une fois le support fixé, installez simplement l'EPIRB dans le support.

En complément des points mentionnés à la page 9, veuillez prendre en compte les éléments suivants :

En cas de déclenchement automatique lors d'une urgence, la balise EPIRB doit pouvoir flotter librement jusqu'à la surface, sans être piégée par le navire en train de couler ni enchevêtrée dans le gréement ou d'autres équipements.

Installez le boîtier à déclenchement automatique à l'extérieur du navire, dans un espace dégagé, en gardant à l'esprit que l'embarcation peut gîter ou se retourner lors de l'immersion.

Il est recommandé de choisir un emplacement en hauteur sur le navire. Cela permet de garantir un déclenchement automatique même en cas de chavirement,

Installation MT606G :

1. Retirez l'EPIRB de son boîtier.
2. Maintenez le panneau arrière du boîtier en place, puis marquez l'emplacement des 4 trous de fixation.
3. Fixez le boîtier sur le panneau ou la cloison à l'aide de vis en acier inoxydable (non fournies).
4. Replacez l'EPIRB et le couvercle avant, en vérifiant que le couvercle peut être retiré et remis facilement. (Voir la section « Libération et rangement » à la page 11 ci-dessous).
5. A l'aide d'un objet pointu, indiquez une croix (x) sur l'étiquette de remplacement du déclencheur hydrostatique située sur le couvercle avant, en marquant le mois et l'année de remplacement prévus.

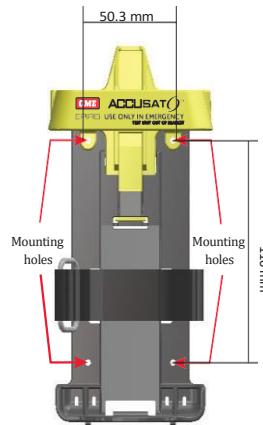
Entretien de l'unité de déclenchement hydrostatique :

(HRU) Le modèle MT606FG comprend une balise EPIRB logée dans un boîtier de protection. Ce boîtier est conçu pour s'ouvrir automatiquement et libérer la balise EPIRB lorsque la profondeur d'immersion définie est atteinte. C'est l'Unité de Déclenchement Hydrostatique (HRU) qui détecte la pression et provoque cette libération.

L'HRU est une pièce remplaçable et possède une durée de vie limitée à 2 ans.

Numéro de pièce pour le remplacement de l'HRU : MT401FFSVC.

Les instructions pour l'entretien de l'HRU sont fournies avec le kit MT401FFSVC.



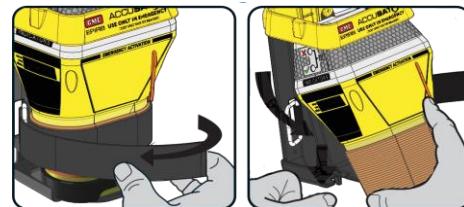
Libération et rangement

Retirez la balise MT606G de son support:

REMARQUE : NE retirez pas la balise de son boîtier si elle est humide, car cela pourrait entraîner une activation automatique.

Assurez-vous que l'unité est parfaitement sèche avant tout retrait.

1. Détachez la sangle de maintien.
2. Saisissez la balise avec l'autre main et tirez-la vers l'extérieur et vers le bas.
3. L'antenne se libérera automatiquement et se déploiera en position verticale.



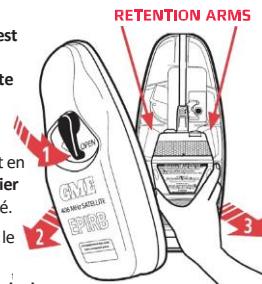
Pour ranger la balise EPIRB MT606G

1. Tenez la balise à la verticale, avec l'antenne orientée vers l'avant.
2. Insérez l'EPIRB, antenne en premier, vers le haut dans le support.
3. Appuyez l'extrémité de l'antenne contre la base des trois rainures situées dans la fente prévue à cet effet, puis faites glisser la balise vers le haut dans le collier jaune du support de manière à ce que l'antenne se replie.
4. Enfoncez fermement la base de la balise dans le support jusqu'à ce que le levier de déclenchement s'enclenche vers le haut.
5. Fixez la sangle.

Retirez la balise MT606FG de son coffret:

REMARQUE : NE retirez pas la balise de son boîtier si elle est humide, car elle pourrait s'activer automatiquement.

Assurez-vous que l'unité est parfaitement sèche avant toute manipulation.



1. Tenez le couvercle avant avec une main, tout en utilisant l'autre main pour faire pivoter le levier jaune dans le sens antihoraire, comme illustré.
2. Sans relâcher le levier, retirez complètement le couvercle avant du boîtier arrière.
3. Saisissez fermement la balise EPIRB et retirez-la du boîtier.

Pour ranger la balise EPIRB MT606G :

- Orientez la balise de façon à ce que le côté portant les instructions « ACTIVATION D'URGENCE » soit tourné vers l'extérieur.
Cette orientation est nécessaire pour que la base de la balise s'emboîte correctement dans le boîtier.
- Insérez la tête de la balise entre les deux bras de retenue, en vous assurant que la base s'engage également dans les supports du boîtier.
- Commencez à remettre en place le couvercle extérieur, en l'engageant d'abord par la base au-dessus de la languette métallique de retenue.
- Exercez une pression ferme au-dessus du levier jaune pour enclencher complètement le couvercle. Si nécessaire, faites partiellement et brièvement pivoter le levier jaune dans le sens antihoraire pendant que vous appliquez la pression, afin de garantir un verrouillage correct et complet du couvercle.
- Vérifiez que le couvercle extérieur est bien verrouillé et solidement maintenu.

En cas d'urgence

L'EPIRB ne doit être utilisé que lorsque votre embarcation est en **danger grave et imminent** et qu'une assistance est nécessaire.

En cas d'urgence, vous devez d'abord essayer d'utiliser votre radio pour demander de l'aide. Si le contact est établi, il peut ne pas être nécessaire d'activer l'EPIRB. Informez les secours que vous disposez d'une balise et que vous l'activez uniquement sur leurs instructions.

UTILISATION DE LA BALISE EN DERNIER RECOURS

Si une situation d'extrême urgence met la vie en danger et que vous n'avez pas pu établir ou avez perdu le contact radio, utilisez l'EPIRB.

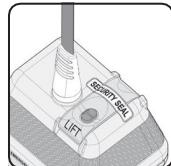
Le signal de détresse émis par votre EPIRB vous identifie comme une embarcation en détresse et déclenche une opération de recherche et de sauvetage aérienne et maritime.

Indicateurs d'activation de la balise

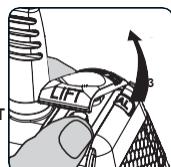
INDICATEURS	DETAIL
Le stroboscope et la LED rouge clignotent. L'EPIRB émet un bip toutes les 3 secondes."	L'EPIRB est active.
La LED rouge est remplacée par la LED verte. Une sonnerie musicale retentit	L'EPIRB a réussi à acquérir une position et transmet désormais cette position dans les messages de détresse en 406 MHz.
La LED verte est remplacée par une LED rouge.	La position GNSS n'a pas été mise à jour depuis 5 minutes. Cependant, l'EPIRB continue de transmettre la dernière position disponible dans les messages de détresse en 406 MHz et AIS.

ACTIVATION MANUELLE

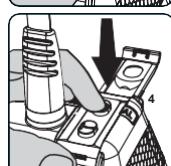
- Retirez l'EPIRB de son support.



- Vérifiez le sceau de sécurité.



- Soulevez le couvercle de l'interrupteur (marqué « LIFT ») en rompant l'étiquette de sceau de sécurité apposée sur le couvercle.

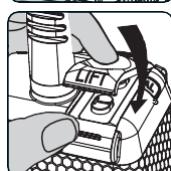


- Appuyez et maintenez le bouton Marche/Arrêt pendant au moins 2 secondes.

L'appareil émettra un bip unique, la LED rouge et le stroboscope clignoteront.

Le stroboscope clignotant et les bips se répéteront toutes les 3 secondes pour indiquer que l'EPIRB est en fonctionnement.

- Fermez le couvercle pour sécuriser l'EPIRB et éviter une désactivation accidentelle.



ACTIVATION PAR L'EAU

- Retirez la balise de son support ou boîtier.
- Déployez la balise dans l'eau si les conditions de mer le permettent.

REMARQUE : L'EPIRB a été conçu pour maintenir son fonctionnement même lorsque les capteurs de l'appareil sortent de l'eau pendant 3 à 4 secondes d'affilé.

Cependant, pour assurer un fonctionnement ininterrompu, il est préférable d'activer manuellement l'appareil.

L'unité émettra un bip unique, la LED rouge et le stroboscope clignoteront. Le stroboscope clignotant et les bips se répéteront toutes les 3 secondes pour indiquer que l'EPIRB est en fonctionnement.

Une fois activée, la balise commencera à acquérir les satellites GNSS. Lorsque la position sera obtenue, une sonnerie musicale retentira et la LED verte clignotera rapidement pendant quelques secondes. La LED verte clignotera ensuite en synchronisation avec le stroboscope pour confirmer qu'une position GNSS valide est utilisée.

La première transmission de la balise aura lieu environ 50 secondes après l'activation, même si la position n'est pas encore acquise.

Déploiement manuel

Il existe des mesures que vous pouvez prendre pour améliorer le fonctionnement de l'EPIRB. Déroulez la dragonne et fixez l'EPIRB pour éviter toute perte. Une fois activée, l'EPIRB transmettra le signal le plus puissant aux satellites lorsque :

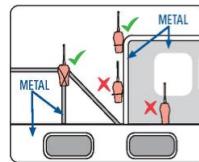
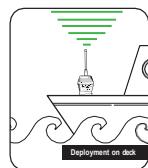
- Elle flotte sur l'eau.
- Elle est bien dégagée des objets environnants et suspendus.
- L'antenne est en position verticale.

Il est recommandé que l'EPIRB soit idéalement utilisée à l'écart de toute couverture ou auvent.

Cependant, en conditions de mer extrêmes, il ne faut pas laisser l'EPIRB flotter librement à l'extérieur du navire ou du radeau de sauvetage s'il existe un risque de perte ou de détérioration de la balise.

En suivant les recommandations ci-dessous, un fonctionnement satisfaisant peut néanmoins être obtenu même lorsque l'EPIRB est utilisée hors de l'eau :

- Le signal de l'EPIRB ne traverse pas le métal, mais il peut traverser la fibre de verre, le bois ou le tissu, avec une perte de performance en cas d'humidité.
- Le corps de l'EPIRB peut être attaché à des éléments métalliques, mais l'antenne doit rester verticale et dégagée du métal. Vous ne devez pas fixer l'EPIRB au navire à l'aide de la dragonne.
- Si la cabine est métallique (en acier ou en aluminium, par exemple), l'EPIRB doit être



AVERTISSEMENT : Allumer et éteindre une balise perturbe la capacité des satellites à déterminer votre position.

Une fois la balise activée en situation d'urgence, laissez-la fonctionner sans interruption jusqu'à votre sauvetage.

REMARQUE : Une fois la capacité de la batterie épuisée, les transmissions normales en 406 MHz cesseront, ainsi que le stroboscope et les bips sonores.

Cependant, l'EPIRB dirigera toute l'énergie restante vers la poursuite de l'émission des signaux AIS et du radiogoniomètre en 121,5 MHz.

Les LED rouge et verte clignoteront toutes les 10 secondes.

Si, après une longue période de déploiement, la balise semble ne plus fonctionner, laissez-la allumée, car il est probable que les signaux AIS et de radiogoniométrie soient toujours en cours de transmission.

AVERTISSEMENT – EXPOSITION AUX RADIOFRÉQUENCES : L'EPIRB émet de faibles niveaux de rayonnement radiofréquence.

Évitez de manipuler l'antenne une fois la balise activée.

Désactivation de la balise

APRÈS LE SAUVETAGE – DÉSACTIVATION DE L'EPIRB

Une fois que vous avez été secouru, il est important d'éteindre l'EPIRB dès que possible. Laisser la balise activée inutilement peut compliquer la détection d'autres balises par les satellites, notamment si d'autres signaux de détresse sont émis dans la zone.

1. Retirez la balise de l'eau.
2. Soulevez le couvercle de l'interrupteur (marqué « LIFT »).
3. Appuyez sur le bouton Marche/Arrêt (bouton rouge) et maintenez-le enfoncé pendant plus de 5 secondes, jusqu'à ce que les LED rouge et verte clignotent simultanément, indiquant que l'EPIRB a été désactivée.
4. Refermez le couvercle pour sécuriser les boutons.
5. Pour annuler l'activation par l'eau, séchez soigneusement la balise ou replacez-la dans son support ou boîtier. Il peut falloir quelques secondes pour que la balise s'éteigne complètement.
6. Vérifiez que le stroboscope et les bips ont cessé.
7. Une fois que l'EPIRB a été activée et a permis un sauvetage, elle ne doit plus être utilisée. Contactez GME ou votre distributeur local pour obtenir de l'assistance.

En cas d'activation accidentelle

Si vous suspectez qu'une EPIRB a été activée par erreur, vous DEVEZ l'éteindre immédiatement et en informer sans délai le Centre de coordination de sauvetage de votre autorité nationale, afin d'éviter une opération de recherche inutile.

- En mer, contactez votre station côtière VHF locale ou votre centre de coordination de sauvetage.
- En eaux internationales, contactez un Centre de coordination de sauvetage maritime (MRCC) ou une station radio côtière (CRS) par tout moyen disponible.

Lors de la déclaration, vous devez fournir les informations suivantes :

1. **Le numéro d'identification unique (HEX ID)** à 15 caractères de votre EPIRB, inscrit sur le corps de l'appareil.
2. **La date, l'heure et la durée de l'activation.**
3. **La cause de l'activation.**
4. **La position au moment de l'activation.**

Les autorités de recherche et de sauvetage ne pénalisent pas un propriétaire ou un utilisateur d'EPIRB en cas d'activation accidentelle authentique.

Batteries et entretien

L'EPIRB est équipée de batteries au lithium haute capacité. Ces batteries peuvent fonctionner dans une plage de températures allant de -40 °C à +60 °C.



La pleine capacité opérationnelle de votre EPIRB **peut ne plus être assurée** si les **batteries installées ont dépassé leur durée de vie de 10 ans** à compter de la date de fabrication de la balise, indiquée sur le corps de l'appareil (voir étiquette ci-dessus).

Avant d'atteindre cette date, prenez les dispositions nécessaires pour **retourner votre EPIRB en service**.

Si, lors de l'autotest, les voyants **rouge et vert clignotent 3 fois simultanément**, accompagnés de **3 bips aigus**, cela peut indiquer que la **batterie de l'EPIRB ne dispose plus d'assez d'énergie pour garantir un fonctionnement continu de 48 heures**.

Reportez-vous au tableau d'autotest général à la page 18.

REMARQUE :

Le **remplacement des batteries**, que ce soit en raison de leur expiration ou de leur utilisation, **n'est pas couvert par la garantie du produit**.

Les **opérations d'entretien**, y compris le changement de batterie, **doivent être effectuées dans un centre de service agréé par le fabricant**.

L'**étiquette de péremption de la balise** est mise à jour lors du remplacement de la batterie.

Bien que l'EPIRB ne nécessite aucun autre entretien, **suivre régulièrement ces quelques étapes simples permettra de s'assurer que votre balise sera prête à fonctionner en cas de besoin**.

1. **Testez l'EPIRB à l'intervalle recommandé**. (Voir la section « TEST DE L'EPIRB » à la page 17.)

2. **Vérifiez que le SCELLÉ DE SÉCURITÉ n'a pas été rompu**.

3. **Assurez-vous que les batteries n'ont pas dépassé leur date de remplacement**.

4. **Inspectez l'EPIRB et son support ou boîtier pour détecter tout dommage ou signe de détérioration**.

Une balise présentant des signes de dégradation ou de dommages **peut ne pas être apte à fonctionner en situation d'urgence**. Contactez **GME** pour obtenir des conseils.

5. **Gardez l'unité propre** en l'essuyant avec un chiffon humide (eau tiède et détergent doux recommandés) **tout en la laissant dans son support ou son boîtier**, puis séchez-la.

6. l'appareil se libère correctement de son support ou de son boîtier, et qu'il y est solidement maintenu lorsqu'il y est remis.

7. Vérifiez que l'appareil se libère correctement de son support ou de son boîtier, et qu'il y est solidement maintenu lorsqu'il y est remis.

En cas de doute sur le bon fonctionnement de l'EPIRB, contactez immédiatement votre revendeur ou centre de service agréé pour obtenir des conseils.

Remarque : Certaines installations peuvent être soumises à des exigences de transport édictées par des réglementations **étatiques, nationales ou internationales**. Ces lois peuvent imposer des inspections ou des opérations de maintenance supplémentaires en plus de celles mentionnées ci-dessus.

Test et inspection annuels :

Si requis par SOLAS ou la réglementation nationale, effectuez le test annuel conformément à la circulaire MSC/Circ.1040 de l'OMI pour les EPIRB satellites 406 MHz, comme exigé par SOLAS IV/15.9.

Maintenance à terre (SBM) :

Si l'EPIRB est installé sur un navire nécessitant un équipement conforme au GMDSS, il doit être entretenu, testé et approuvé conformément au règlement SOLAS IV/15.9.2 (SOLAS 1974, tel que modifié), selon les directives MSC/Circ.1039 relatives à la maintenance à terre des EPIRB satellites dans un délai de 5 ans ou avant la date d'expiration de la batterie, selon la première éventualité.

ATTENTION : Ne démontez pas l'EPIRB. Il ne contient aucune pièce réparable par l'utilisateur. Toute modification non autorisée pourrait entraîner la perte du droit d'utilisation de l'équipement.

Contactez l'autorité nationale compétente pour plus d'informations.

Scellé de sécurité

L'étiquette de sécurité, apposée sur le couvercle de l'interrupteur, est conçue pour se déchirer en cas d'activation (en 2 étapes) de la balise EPIRB:

- 1 Soulever le couvercle
- 2 Appuyer sur le bouton « ON ».

Un sceau de sécurité intact indique que la balise n'a jamais été active manuellement.

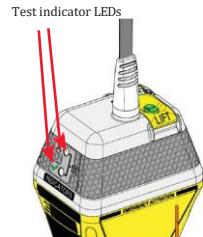
NE JAMAIS retirer ou casser le sceau, sauf en cas de déploiement d'urgence de l'EPIRB.

Test de l'EPIRB

Il est recommandé de tester l'EPIRB à intervalles mensuels réguliers ou avant un voyage prolongé (jusqu'à 24 fois par an).

VOYANTS D'INDICATEUR DE TEST

Pendant le test, l'appareil émettra un bip. Les voyants rouges et verts situés sur le côté de l'appareil indiqueront l'état du test.



AUTO-TEST GÉNÉRAL

Remarque : La fonction d'autotest « Général » ne teste pas l'acquisition GNSS.

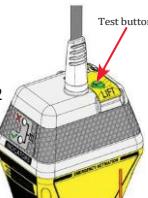
Le « Test d'acquisition des satellites GNSS » est effectué séparément.

Important : Ne pas trop tester. Le test consomme une petite quantité d'énergie de la batterie. Si cela arrive, vous pouvez toujours continuer à effectuer des auto-tests, mais vous devriez limiter les tests aux intervalles mensuels recommandés ou juste avant un voyage prolongé.

Vous pouvez tester l'EPIRB en suivant la procédure suivante :

1. En vous assurant que l'appareil est sec, retirez l'EPIRB du support ou du boîtier (voir page 11).

2. Gardez l'antenne bien éloignée des objets métalliques pendant le test
3. Tenez l'EPIRB de manière à ce que les deux voyants LED d'indication du test soient clairement visibles.
4. Appuyez brièvement puis relâchez le bouton TEST vert (marqué « T »). Ne maintenez pas le bouton de test plus de 2 secondes.
Si l'EPIRB échoue à plusieurs reprises au test (voyant rouge allumé longuement et bip faible à la fin), vous devriez contacter le service après-vente GME pour obtenir des conseils.
5. Une fois le test terminé, replacez l'EPIRB sur son support



Ce tableau résume le déroulement du test:

TABLEAU DE L'AUTO-TEST GENERAL

INDICATEURS	DESCRIPTIONS	INDICATIONS
	Flash stroboscopique court au début du test.	L'EPIRB est en cours d'autotest général.
	Flash stroboscopique long accompagné de la LED rouge au début du test.	L'EPIRB est en cours d'autotest général. Cependant, l'EPIRB a été activée précédemment. Contactez GME pour obtenir des conseils.
	Les voyants LED rouge et vert clignotent 3 fois simultanément, chaque clignotement étant accompagné d'un bip aigu.	L'EPIRB est en cours d'autotest général. Cependant, elle a détecté que la capacité de la batterie est insuffisante pour assurer 48 heures de fonctionnement continu. Vous devriez prévoir le remplacement de la batterie.
	3 clignotements de LED vertes ou rouges et 3 bips aigus ou graves pendant le test indiquent l'état des signaux 121,5 MHz, AIS et 406 MHz.	<ul style="list-style-type: none"> • 1ère LED verte, bip aigu : émission sur 121,5 MHz. • 1ère LED rouge, bip faible : pas d'émission sur 121,5 MHz. • 2ème LED verte, bip aigu : émission AIS. • 2ème LED rouge, bip faible : pas d'émission AIS. • 3ème LED verte, bip aigu : émission sur 406 MHz. • 3ème LED rouge, bip faible : pas d'émission sur 406 MHz.
 Un long flash	Clignotement long de la LED verte ou rouge accompagné d'un bip long à la fin.	Clignotement long de la LED verte et bip aigu : l'EPIRB a réussi tous les tests et est prête à être utilisée. Clignotement long de la LED rouge et bip faible : l'EPIRB a échoué à un ou plusieurs tests et peut nécessiter une maintenance. Contactez GME pour obtenir des conseils.

TEST D'ACQUISITION DES SATELLITES GNSS

La procédure d'auto-test général est largement suffisante pour effectuer un contrôle complet de votre balise sans trop consommer la capacité de la batterie. L'auto-test général inclut également une vérification générale du GNSS pour s'assurer que le circuit GNSS fonctionne correctement.

Cependant, à l'occasion, et pas plus de deux fois par an, vous pouvez souhaiter effectuer un contrôle complet de l'acquisition des satellites GNSS, ce qui inclut le fonctionnement de l'antenne GNSS spéciale. Ce test consomme beaucoup plus d'énergie qu'un auto-test général. Avant de commencer, choisissez un lieu de test extérieur avec une bonne visibilité du ciel ouvert au-dessus. Une acquisition rapide des satellites signifie un test plus court et une consommation d'énergie réduite.

REMARQUE : Une fois le test GNSS lancé, vous ne pouvez pas l'interrompre.

POUR TESTER LE GNSS

Notez que les signaux de détresse ne sont pas émis durant ce test.

1. En vous assurant que l'appareil est sec, retirez l'EPIRB du support ou du boîtier (voir page 11).
2. Assurez-vous d'être à l'extérieur avec une bonne visibilité du ciel ouvert au-dessus.
3. Gardez l'antenne bien éloignée des objets métalliques pendant le test.
4. Appuyez et maintenez le bouton TEST vert (marqué « T ») pendant 4 secondes. Lorsque la LED verte clignote, relâchez le bouton TEST.
5. La balise tentera maintenant d'acquérir une position GNSS. Pendant ce temps, la LED rouge clignotera à intervalles d'une seconde, accompagnée d'un bip unique. Votre EPIRB fera clignoter la LED rouge pendant la recherche des satellites. Le temps nécessaire pour acquérir une position dépendra du nombre et de la localisation des satellites présents dans votre secteur. Dans des conditions normales, l'acquisition devrait durer environ 30 à 40 secondes, mais peut aller jusqu'à 5 minutes selon le nombre et la localisation des satellites visibles.
6. Une fois le test GNSS terminé, replacez la balise sur son support ou dans son boîtier.

IMPORTANT : NE PAS SURTESTER. Le test GNSS consomme une quantité supplémentaire d'énergie de la batterie. Pour préserver la batterie, l'EPIRB ne permettra qu'un total de 20 tests GNSS durant sa durée de vie.

- Si le nombre de tests GNSS disponibles est épuisé, toute tentative supplémentaire de test GNSS provoquera un clignotement unique de la LED rouge accompagné d'un bip faible, et le test ne démarrera pas.
- Tant que le GNSS est testé à la fréquence recommandée d'environ deux fois par an, le compteur de tests ne devrait pas s'épuiser durant la durée de vie de la balise.

Ce tableau résume l'avancement et le résultat du test GNSS.

TABLEAU DE TEST D'ACQUISITION SATELLITE		
INDICATOR	DESCRIPTION	INDICATION
	Court clignotement de la LED verte après l'autotest. Appuyez et maintenez le bouton TEST pendant 4 secondes	La balise EPIRB effectue un autotest GNSS.
	Après la LED verte, le GNSS effectue un test, signalé par une longue LED rouge accompagnée d'un bip sonore faible.	Le nombre de tests GNSS a atteint sa limite. Aucun autre test GNSS ne peut être effectué..
	Après le clignotement de la LED verte, la LED rouge clignote et le buzzer interne émet des bips à intervalles réguliers de 1,5 seconde.	La balise EPIRB est en mode acquisition (c'est-à-dire qu'elle recherche une position). Elle continuera à faire clignoter la LED rouge.
	La LED verte clignote pendant environ 15 secondes.	La transmission AIS est en cours à la suite d'un autotest GNSS réussi. Remarque : cela ne se produira pas si l'autotest GNSS échoue.
	8 courts clignotements de la LED verte et une mélodie à trois tons.	Résumé du test : L'autotest GNSS a réussi. Les 8 courts clignotements verts indiquent que la balise EPIRB a obtenu sa position.
	8 courts clignotements rouges et 8 courts bips faibles.	Résumé du test : L'autotest GNSS a échoué. La balise EPIRB n'a pas obtenu sa position après 5 minutes.

Le nombre disponible de tests GNSS est limité, mais le circuit GNSS restera alimenté si la balise EPIRB est utilisée en cas d'urgence. Alternativement, la balise EPIRB peut être retournée à GME pour un remplacement de batterie (non couvert par la garantie) et le compteur de tests GNSS sera remis à zéro.

Transport sans accompagnement

Votre balise EPIRB contient des batteries au lithium. Certaines compagnies de transport ou de messagerie peuvent avoir des exigences particulières pour le transport d'appareils contenant des batteries au lithium. Nous vous recommandons de conserver l'emballage d'origine dans lequel vous avez reçu votre EPIRB pour le transport.

Si vous retournez votre EPIRB à votre revendeur ou à une agence GME pour une réparation ou un remplacement programmé de la batterie, vous devez informer la compagnie de transport à l'avance que votre EPIRB contient des batteries au lithium.

NE PAS envoyer votre MT606G ou MT606FG par le système postal.

Mise au rebut

Des précautions particulières doivent être prises lors de l'élimination finale de votre balise EPIRB en fin de vie. La législation peut définir les exigences spécifiques qui s'appliquent à vous. Dans un premier temps, contactez votre autorité nationale pour obtenir des conseils. Voir page 25.

Les informations suivantes peuvent également être utiles :

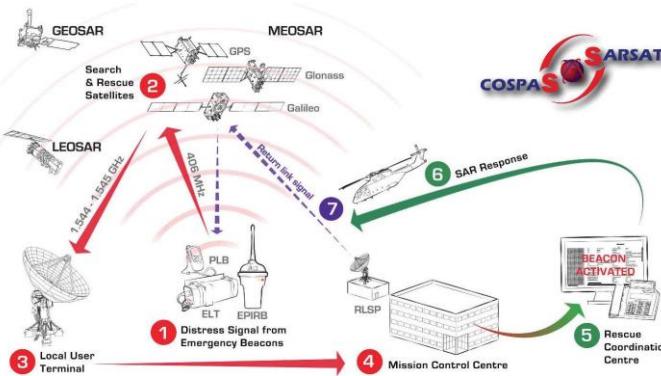
- Pour désactiver définitivement la balise EPIRB, retirez les 4 vis retenant le couvercle, ouvrez l'appareil, débranchez les câbles de la batterie, puis refermez hermétiquement.
- Les batteries au lithium ne sont généralement pas considérées comme des déchets dangereux lorsqu'elles sont complètement déchargées. Du personnel qualifié peut être en mesure de décharger lentement et en toute sécurité les cellules pour vous.

NE PAS court-circuiter les cellules ou la batterie. **NE PAS** incinérer.

A propos du système COSPAS-SARSAT

Le système Cospas-Sarsat est un service mondial complet de recherche et de sauvetage utilisant des satellites en orbite géostationnaire et polaire. De nombreux pays disposent d'infrastructures au sol appelées Terminaux Utilisateurs Locaux (LUT – Local User Terminals).

Les satellites en orbite polaire offrent une couverture complète de la Terre (bien qu'elle ne soit pas continue, car ces satellites ne peuvent observer qu'une portion de la Terre à un moment donné) et permettent de localiser avec précision une balise activée. De plus, les satellites géostationnaires assurent une fonction d'alerte immédiate dans de nombreuses régions du monde.



Le concept de base du système Cospas-Sarsat est illustré dans le schéma ci-dessus.

Caractéristiques techniques

MODES OF OPERATION

Activé:	VHF (AIS et radiogoniométrie) et UHF (406), avec stroboscope haute intensité et alerte sonore d'activation
Autotest général:	Diagnostics internes complets avec retour visuel et sonore pour l'opérateur. Message de test VHF (AIS) et UHF (406) (synchronisation inversée compatible avec les testeurs portables de balises).
Autotest GNSS:	Test d'acquisition GNSS avec retour visuel et sonore pour l'opérateur. Messages de test UHF (406) et VHF (AIS) contenant les coordonnées GNSS.

OPERATION

Activation:	Peut être activé manuellement ou par contact avec l'eau : Le MT606G s'active par contact avec l'eau lorsqu'il est libéré manuellement du support. Le MT606FG s'active par contact avec l'eau lorsqu'il est libéré manuellement ou automatiquement libéré du boîtier par déclenchement hydrostatique.
Durée:	48 heures minimum
Délai de transmission:	Le signal de détresse 406 MHz commence environ 50 secondes après l'activation, le signal de détresse AIS et le 121,5 MHz commencent dans les 5 minutes qui suivent.
Répétition:	Le signal 406 MHz est émis à 50 secondes, avec une randomisation générée numériquement.
UHF:	406.031 MHz, $5 \text{ W} \pm 2 \text{ dB}$, PSK (digital)
Flashlight:	20 flashes par minute avec une intensité effective supérieure à 0,75 cd.
Cospas-Sarsat:	Certifié conforme aux exigences de la norme c/s T.001
UHF-Protocol/ Data:	Protocole de localisation standard et protocole de localisation national
VHF:	121.5 MHz, 25 mW. Min PERP@25°C 162 MHz AIS 1W

*The image provided as a courtesy of COSPAS-SARSAT

Batterie

Date de remplacement de la batterie	Avant la date d'expiration indiquée sur le boîtier
Remplacement de la batterie:	Remplacement uniquement en centre de service ou en usine (non remplaçable par l'utilisateur)
Composition:	Li/FeS ₂ (moins de 1 g de lithium par cellule)
Configuration:	4 batteries, chacune composée de 2 piles « AA » en série

REMARQUE : Les batteries ne sont pas remplaçables par l'utilisateur. Après une activation en situation d'urgence ou à l'approche de la date d'expiration indiquée, la balise EPIRB doit être retournée à GME ou à un centre de service agréé pour le remplacement de la batterie.

Caractéristiques

Température de fonctionnement :	-20°C à +55°C
Température de stockage:	-30°C à +70°C
Poids:	695 g (support inclus)
Distance de sécurité par rapport au compas	À 1 mètre d'un dispositif de navigation magnétique
EPIRB unit dimensions:	260 mm (H) × 102 mm (W) × 83 mm (D) (support inclus)
Matériaux :	Châssis en plastique stabilisé aux UV
Performance:	AS/NZ 4280.1

Coffret hydrostatique (MT606FG)

Déclenchement :	Automatiquement avant d'atteindre une profondeur d'eau de 4 mètres ou manuellement par l'opérateur
Protection:	Boîtier résistant aux chocs enveloppant entièrement l'EPIRB pour une protection contre les agressions environnementales
Montage:	Sur une surface plane, fixé en quatre (4) points au navire – se référer au manuel pour l'emplacement
Poids du coffret:	1.3 kg (nominal)
Dimensions:	396 mm (H) x 159 mm x 104 mm (D)
Matériaux :	Marine grade stainless steel and long-life UV stabilized ASA plastic enclosure

Autres caractéristiques

GNSS:	Récepteur GNSS intégré (compatible GPS et Galileo)
Filin d'amarrage:	Type flottant d'environ 5,5 mètres de longueur
Réflecteur:	Bandé rétroréfléchissante SOLAS entourant l'unité au-dessus de la ligne de flottaison
Flashlight:	Conception à semi-conducteurs haute fiabilité dépassant les exigences de l'OMI
Antenne:	Conception en acier inoxydable flexible
Montage:	Quatre (4) points de fixation au navire moulés dans le boîtier
Entretien courant :	HRU entièrement remplaçable par l'utilisateur tous les 2 ans

Durée de vie

MT606G MT606FG	Ne pas dépasser 10 ans à compter de la date de fabrication.
Entretien batterie:	Pas plus de 2 remplacements de batterie. Ne doit pas prolonger l'utilisation de la balise au-delà de 10 ans.
Support de la balise:	Ne pas dépasser 10 ans.

Paramètre d'usine standard, soumis aux exigences nationales. Reprogrammable par le distributeur via une interface de données optique.
Les spécifications sont susceptibles d'être modifiées sans préavis ni obligation.

Enregistrement auprès de l'autorité nationale

Utilisateur Français	Centre de révision SBM France
Votre balise EPIRB doit être codée MMSI	Navicom SAS ZAC de Kerdroniou 32 Rue Marcel Paul 29000 Quimper
Demande de numéro MMSI à effectuer auprès de :	navicom@navicom.fr
ANFR 78 Av. du Général de Gaulle, 94704 Maisons-Alfort 01 45 18 72 72 https://www.anfr.fr	Trouver un revendeur proche de chez vous pour y déposer votre balise : https://www.navicom.fr/ou-acheter/
Une fois codée MMSI vous devez déclarer votre balise sur le portail de l'ANFR https://www.anfr.fr	

GARANTIE CONTRACTUELLE GME CONTRE LES DÉFAUTS

Garantie contre les défauts fournie par GME Pty Ltd ACN 000 346 814 (nous, notre ou GME). Nos coordonnées figurent à la clause 2.7. Cette déclaration de garantie s'applique uniquement aux produits achetés en Australie. Pour les produits vendus hors d'Australie, veuillez contacter votre distributeur GME local.

Détails des distributeurs locaux disponibles sur www.gme.net.au/export.

1. Garanties légales

1.1 Nos produits bénéficient de garanties qui ne peuvent être exclues en vertu de la loi australienne sur la consommation (*Australian Consumer Law*). Vous avez droit à un remplacement ou un remboursement en cas de défaut majeur, ainsi qu'à une indemnisation pour toute autre perte ou dommage raisonnablement prévisible. Vous avez également droit à la réparation ou au remplacement des produits si ceux-ci ne sont pas de qualité acceptable et que le défaut ne constitue pas un défaut majeur.

1.2 Dans la mesure permise, nous excluons toutes autres conditions, garanties et obligations qui seraient autrement implicites.

2. Garantie contre les défauts

2.1 Cette garantie s'ajoute et ne limite, n'exclut ni ne restreint vos droits en vertu de la *Competition and Consumer Act 2010* (Australie) ou de toute autre loi de protection obligatoire applicable.

2.2 Nous garantissons que nos produits sont exempts de défauts de matériaux et de fabrication pendant la période de garantie (voir tableau de garantie) à compter de la date de la vente originale (ou d'une autre période convenue par écrit). Sous réserve de nos obligations à la clause 1.2, nous nous engageons, à notre choix, à réparer ou remplacer les produits dont nous sommes convaincus qu'ils présentent un défaut. Nous garantissons que toutes les pièces de rechange le seront pour la durée restante de la garantie du produit dans lequel elles sont incorporées.

2.3 Dans la limite permise par la loi, notre responsabilité exclusive en cas de violation d'une condition, garantie ou autre obligation implicite est limitée à :
(a) Pour les produits que nous fournissons, à l'une des options suivantes, selon notre choix :

- (i) Le remplacement des produits ou la fourniture de produits équivalents ;
- (ii) La réparation des produits ;
- (iii) Le coût de réparation des produits ou d'acquisition de produits équivalents ;

(b) Pour les services que nous fournissons, à l'une des options suivantes, selon notre choix :

- (i) La fourniture à nouveau des services ;
- (ii) Le coût de fourniture à nouveau des services.

2.4 Pour les réparations effectuées hors période de garantie, nous garantissons que les réparations sont exemptes de défauts de matériaux et de fabrication pendant une durée de trois mois à compter de la date de la réparation originale. Nous acceptons de réparer à nouveau ou de remplacer (à notre choix) tout matériel ou travail que nous reconnaissons comme défectueux.

2.5 Nous garantissons que nous effectuerons les services avec soin et compétence raisonnables et nous engageons à examiner toute réclamation concernant nos services faite de bonne foi. Si nous estimons que la réclamation est justifiée, et dans la limite de notre responsabilité exclusive envers vous en vertu de cette garantie (dans la mesure permise par la loi), nous acceptons de fournir à nouveau ces services sans frais supplémentaires pour vous.

2.6 Pour faire valoir une réclamation au titre de la garantie, vous devez, avant la fin de la période de garantie applicable (voir tableau de garantie), à vos frais, retourner les produits que vous estimez défectueux, fournir des détails écrits du défaut et nous fournir une facture d'achat originale ou une copie, ou toute autre preuve montrant les détails de la transaction.

2.7 Envoyez votre réclamation à :

GME Pty Ltd
PO Box 96 Winston Hills, NSW 2153, Australie
Tél : (02) 8867 6000
Fax : (02) 8867 6199
Email : servadmin@gme.net.au

2.8 Si nous déterminons que vos produits sont défectueux, nous prendrons en charge les frais de retour des produits réparés ou remplacés, et nous vous rembourserons les frais raisonnables engagés pour l'envoi de votre réclamation au titre de la garantie.

(a) Sont exclus de la garantie :

- (b) Les produits modifiés ou altérés de quelque manière que ce soit ;
- (c) Les défauts et dommages causés par l'utilisation avec des produits non GME ;
- (e) Les réparations effectuées autrement que par nos représentants autorisés ;
- (f) Les défauts ou dommages résultant d'une

4. Période de garantie

4.1 Nous accordons la garantie suivante sur les produits GME et Kingray. Aucune réparation ou remplacement effectué pendant la période de garantie ne prolongera ou ne renouvellera la durée de la garantie au-delà de la période à compter de la date d'achat d'origine.

PRODUIT	Garantie
EPIRB	6 ans



gme.net.au

GME Pty Ltd

17 Gibbon Road, Winston Hills NSW 2153, Australia
Part Number: 311156 Drawing Number: 52534-3